

Compte-rendu de la réunion du 19 novembre 2019

Formateurs – jury

L'agrégation

Agnès Schermann, avec les notes de Christophe Guégo et Céline Raguénès-Nicol. Le présent compte-rendu a été validé par les présidents des deux concours.

Présents :

Président du jury Bertrand Pajot. Vice-présidents : Emmanuelle Vennin et Yann Bassiglia

Pour l'AFPSVT : Agnès Schermann (présidente), Christophe Guégo

Pour l'Université de Rennes 1 : Céline Raguénès Nicol, Agnès Schermann

Formateurs : Samuel Rebulard (P Sud), Anne Charlotet-Marcellier ? (Aix Marseille), Franck Dargent (Reims), Guillaume Hermeir, Céline Raguénès-Nicol (Rennes), un formateur de Montpellier, Cyril Langlois (ENS Lyon), Michael Jentzer (Sorbonne Université), Sophie de Paradis (Sorbonne Université), Armelle Baldeyrou (Strasbourg), un autre formateur de Strasbourg), Une formatrice de Paris Sud), un formateur de Dijon.

Chiffres du rapport

Nombre de postes : 65 ; Nombre d'admis : 65 (18 A, 31 B, 16 C) ; Nombre d'admissibles : 149 (44A, 65B, 36 C) soit 2,3 fois le nombre de postes).

Moyenne d'admissibilité 8,52 / 20. Moyenne d'admission 9,37/20

Présentation par le président du bilan de la session 2019

On constate une baisse du nombre des inscrits, et une proportion stable des présents. Les lauréats sont concentrés sur quelques catégories et quelques centres de formation (16 élèves des ENS parmi les admis, nombre d'admis par académie : Paris : 17 , Lyon : 24, Strasbourg : 7).

Répartition des notes : les candidats qui réussissent sont très homogènes sur les différents sujets. Le sujet n'est pas un déterminant extrêmement fort.

Harmonisation des notes : l'année dernière il y avait un secteur qui avait quelques notes très élevées à l'écrit par rapport aux autres secteurs. Cette année on a fait en sorte que les trois secteurs aient également de très bonnes notes pour créer de l'écart. Les outils d'harmonisation dans le logiciel de correction en ligne ne sont pas adaptés, ils ne sont pas utilisés, tout est fait maison (alignement des gaussiennes et maintien des classements). Il n'y a pas de remontée spectaculaire des derniers admissibles dans les classements, laissant penser que les premiers non-admissibles n'auraient pas été reçus.

Remarque, chaque année il y a des candidats admissibles qui ne viennent pas passer les épreuves d'admission sans raison annoncée (4 cette année). Il y en a aussi qui renoncent pendant des TP (2 cette année). De plus en plus de candidats sont effondrés quand ils ouvrent l'enveloppe des sujets et veulent laisser tomber, mais ils sont pris en charge par l'équipe des techniciens.

Épreuves d'admission

Remarque sur le TP de spécialité C, il y avait beaucoup de maths et pas d'échantillons. Il y a eu des difficultés dans l'élaboration du sujet, et pour la première fois une harmonisation des notes a été faite avec les autres secteurs. Un tableau de distribution des notes sera fourni, demandé par les formateurs.

Les listes de leçons sont disponibles en ligne sur le site de l'agrégation SVTU.

Les épreuves ne changent pas. Le jury se réserve le droit d'interroger sur des questions éthiques, épistémologique, sociétales (voir dans le rapport du jury). Ce n'est pas le retour de l'épreuve « agir en fonctionnaire » etc.

Objectifs du concours

- La bienveillance envers les candidats
- Recruter des futurs professionnels
- Capacité à mettre en œuvre des connaissances structurées
- Capacité à soutenir une démonstration et un raisonnement pour répondre à une problématique scientifique donnée

La session 2020

Pas de changement du directoire du jury pour 2020. L'administration reste inchangée (secrétariat général Mme Saux, administration JF. Pierre et V. Trois-Poux). Les oraux restent à Saint-Louis.

Les postes de la session 2020 ne sont pas connus au moment de la réunion (depuis, il a été annoncé 65 postes) (aucun concours n'a d'information actuellement), donc le nombre de commissions de jury n'est pas encore fixé (on table sur 9). Pour les postes 2019, on est sur des niveaux les plus bas historiques.

Le nombre d'inscrits (1230) est encore en baisse, ce qui est logique du fait qu'il y a moins de postes.

Le programme de la session 2020 est disponible en ligne.

Écrits 11, 12 et 13 mars

Convocations des épreuves pratiques et orales : en mai (admissibilités vers le 6 mai).

Épreuves pratiques 6 et 7 juin.

Démarrage des oraux par l'agreg spéciale 13 et 14 juin, puis agreg externe.

Admission le 3 juillet.

Questions des formateurs

Question : Sur les programmes, changements envisagés ? **R** : non. Le programme a déjà été revu il y a deux ans. On ne peut pas faire évoluer l'agrégation tant qu'on n'a pas fait évoluer le CAPES, c'est en attente. Pour certaines disciplines, l'agrégation ne forme que pour le supérieur, il est difficile d'harmoniser le concours entre les différentes disciplines.

Q : Les candidats ont-ils le droit de fouiller dans la bibliothèque ou doivent ils donner les références des livres ? **R** : le premier quart d'heure ils sont obligés de rester assis, le deuxième quart d'heure ils font ce qu'ils veulent, ils peuvent fouiller dans la bibliothèque.

Q : doivent-ils faire un Power Point ? Mettre leur plan sur le diaporama ? **R** : ce n'est pas obligatoire. Ils sont bien aidés par les personnels techniques. Ça rentre dans les évaluations comme le ferait l'orthographe. Au moment de s'installer dans la salle, le candidat peut demander à disposer d'un transparent et d'un rétroprojecteur (les rétroprojecteurs grillent et ne sont pas remplacés, il n'y en aura bientôt plus...). Un appareil photo et une imprimante sont à leur disposition. Les expériences peuvent être filmées et passées au jury si la manip n'a pas fonctionné, c'est très apprécié.

Message du jury : *le diaporama n'est pas attendu. Les interactions avec le jury sur des documents concrets (le jury peut se déplacer) sont beaucoup plus riches. Si le candidat montre une photo de quelque chose qui est présent dans les collections et pas l'objet concret, c'est rédhibitoire. En géologie on est capable de tout fournir comme échantillons. Ne pas être capable de le décrire un échantillon clé (granite, calcaire..) est rédhibitoire aussi. Un candidat qui sort 20 ouvrages et qui demande 40 scans, « on sait que ça ne va pas être bon ».*

Q : est-il envisageable de mettre à disposition des sites web disponibles hors connexion ?

R : c'est déjà le cas, Planet-Vie et Planet-Terre sont disponibles (mais si le sujet est trop proche d'un article de planète vie et planète terre, l'article est supprimé).

La clé concours est très peu utilisée. Les publications de l'APBG sont disponibles mais ne sortent jamais.

Q : Il y a des sujets qui n'ont pas d'ouvrages dans la bibliothèque. **R** : on essaye de faire en sorte qu'il y en ait au moins un, et la commission fournit des documents.

Rq : certains livres peuvent manquer quand deux leçons portant sur des thèmes proches sont passées en même temps. **R** : c'est un problème lié au tirage aléatoire des sujets, ça arrive rarement. On essaye de faire au mieux pour partager la ressource entre les candidats.

Message du jury : Signaler quand un sujet est mal servi par la bibliographie. Les suggestions passent en commission et la liste est révisée chaque année. De même, on peut communiquer sur les livres qui ont trop d'erreurs, ou sont obsolètes, ou qu'on ne peut plus se procurer.

Q sur la conception des sujets et les documents **R** : Tous les documents des sujets sont fournis au début de la session (plus deux jours avant, comme précédemment). Certains documents ont été refusés par le jury (vigilance sur les documents « hyperspécialistes »). Le jury assure un gros travail d'encadrement, surtout pour les membres du jury qui ne connaissent pas le concours.

Q : au sujet d'un intitulé de leçon en biologie évolutive qui tombe en géologie (Reconstitution phylogénétique à partir de fossiles). Dans le programme, la reconstitution d'arbres phylogénétiques n'est pas en C. **R** : La leçon va être maintenue, mais proposée en secteur B. On entend la difficulté. Il n'y a pas eu de conséquence sur les candidats.

L'agrégation spéciale docteurs

Présents :

Présidente du jury Emmanuelle Vennin. Vice-présidents : Yann Bassiglia et Bertrand Pajot
Pour l'AFPSVT : Agnès Schermann (présidente), Christophe Guégo,
Pour l'Université de Rennes 1 : Céline Raguénès Nicol, Agnès Schermann

Chiffres du rapport

Nombre de postes : 5 ; Nombre d'admis : 5 ; Nombre d'admissibles 10 : (soit 2 fois le nombre de postes et 10 % des présents)

Présentation par le président

On pense que l'agrégation spéciale va continuer, mais ce n'est pas sûr même si les inscriptions ont été ouvertes. Depuis, on sait que l'agrégation spéciale docteurs est ouverte cette année avec 5 postes. Le candidat doit choisir une spécialité entre biologie ou géologie.

Les écrits

40 % des inscrits sont présents. Tous les admis ont déjà été admissibles auparavant, ou ont passé un concours : c'est plus un concours interne. Le jury admet avoir beaucoup titillé les candidats pour voir s'il s'agissait d'un choix par défaut, s'ils étaient d'accord pour quitter leur spécialité disciplinaire. D'excellents enseignants ont été recrutés. Tous les membres du jury ont vu tous les dossiers des candidats (les dossiers sont réclamés quinze jours avant les oraux). Il y a eu des ajustements concernant le matériel pour l'épreuve sur dossier, qui a été envoyé par certains étudiants mais pas par tous. Il n'a pas été regardé par le jury, et rendu aux candidats avant l'épreuve. Ne sera pas redemandé l'année prochaine.

Le jury a été très content d'organiser ce nouveau concours bien qu'il ait représenté beaucoup de travail. Intérêt d'interroger sur les sujets à l'interface entre biologie et géologie (mais pas seulement). Intérêt d'avoir des candidats qui doivent se mettre au niveau d'un membre du jury non spécialiste. Pour le ministère, le concours n'est pas cher, car organisé en liaison avec l'agrégation externe donc avec peu de surcoût. Pour le jury, *c'est un grand effort pour le petit nombre de postes (message qui a été passé au ministère)*.

Dans les dossiers scientifiques transmis par les candidats, la mise en perspective didactique n'était pas très satisfaisante.

Les chiffres du concours :

comme pour l'externe, les candidats sont homogènes sur les deux épreuves écrites.

L'oral a été très discriminant

Cette année 231 inscrits (4 de moins que l'année dernière), écrits 11 et 12 mars.

Les modalités ne changent pas

Questions des formateurs.

Q : Y avait-il besoin d'un concours spécial pour recruter ces très bons collègues ? **R** : Au niveau de l'écrit, oui. Les candidats auraient pu passer à l'interne.

Message : *certaines candidats sont persuadés que l'interne est mieux que l'externe, mais en réalité, la légitimité est la même.*